

Les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage ont la faculté pour s'en acquitter :

- soit d'en verser le montant au Trésor Public ;
- soit d'en faire bénéficier certains établissements d'enseignement.

Votre entreprise peut nous apporter un concours précieux dans ce domaine en nous faisant bénéficier de la taxe d'apprentissage à laquelle vous êtes assujetti.

L'institut de formation des Personnels de Santé du Centre Hospitalier de Troyes est agrée par le Ministère de la Santé pour remplir les missions que prévoit l'arrêté du 31 juillet 2009, et accueillir 300 étudiants en santé

Ces futurs professionnels exercent leur art de soigner dans des lieux d'exercice les plus diversifiés. Ils seront amenés à tout moment à fournir des prestations de santé, à contribuer au maintien et/ou à l'acquisition de la santé pour tous. Aussi notre établissement a besoin de matériel pédagogique et technique performant et adapté aux besoins de formation des étudiants pour pouvoir atteindre les objectifs fixés.

Parmi ces exonérations figurent dans la limite de 20 % de la taxe nette due par les entreprises, les subventions accordées à des établissements de premières formations technologiques et professionnelles. J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CENTRE HOSPITALIER DE TROYES, pour le fonctionnement de son institut de formation en soins infirmiers est habilité à percevoir cette taxe <u>dans les catégories suivantes</u>:

- ouvriers qualifiés
- cadres moyens

Avec ces moyens, nous avons pu aujourd'hui en effet :

- engager des apprenants dans la certification Voltaire ;
- renouveler les salons de travail des étudiants ;
- renouveler le salon de détente des apprenants pour une qualité de travail ;
- installer la sonorisation dans une salle de cours (visionnage de CD-rom).

Les projets pour 2020 s'orientent vers :

- 1'achat de 2 mannequins pour massage cardiaque externe ;
- l'achat d'un aspirateur de mucosités ;
- le remplacement de l'imprimante/photocopieuse du Centre de Documentation et d'Information.

Aussi, je vous serais particulièrement reconnaissante, au moment de la liquidation des taxes dont vous êtes redevables en 2020 sur les salaires 2019, de bien vouloir ventiler à notre profit un crédit aussi important que possible, en fonction du barème qui vous est applicable.

En vous remerciant de l'attention particulière que vous portez à notre requête, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice, J. BILS